

ADGS : « Professionnaliser l'activité de l'association, jouer notre rôle de lobbying » (Frédéric Dehan)

Paris - Publié le vendredi 13 décembre 2019 à 9 h 35 - Interview n° 170166

« Nous avons la volonté de professionnaliser l'activité de l'association. Nous souhaitons ainsi pleinement jouer notre rôle de lobbying et explorer toutes les pistes possibles d'évolution de notre mode de fonctionnement », déclare Frédéric Dehan, directeur général des services de l'Unistra et président de l'Association des DGS d'établissements publics d'enseignement supérieur, à News Tank, le 11/12/2019.

Il a été réélu président de l'association lors de son assemblée générale, le 27/11. Le même jour se tenait un séminaire organisé par le Mesri, la Dgesip et la DGRH, portant sur les enjeux d'accompagnement et de suivi des cadres de l'ESR.

Il indique que la priorité de l'association « reste d'accompagner et de défendre l'intérêt des DGS, tout particulièrement avec les perspectives de mobilités qui s'annoncent potentiellement en 2020 », année d'élections présidentielles dans un nombre important d'universités. « Un certain nombre de collègues verront leur mandat non renouvelé ou partiront d'eux-mêmes », précise-t-il.

Le séminaire était, en ce sens, l'occasion « d'évoquer des pistes sur la formation initiale et continue des cadres, mais aussi sur les dispositifs d'accompagnement de carrière pour fluidifier les mobilités choisies et subies ».

« Nous faisons le constat, collectivement, que nous devons effectuer un travail conjoint sur certains référentiels métiers de cadre supérieur afin de les faire évoluer, mais aussi améliorer les dispositifs de prise de fonctions, notamment le socle de professionnalisation, mis en place depuis quelques années, qui donne globalement satisfaction », déclare Frédéric Dehan.

Il indique par ailleurs que la formation et l'accompagnement en cours d'exercice des fonctions doivent également être améliorés, « avec pour objectif une mise à jour bien naturelle des compétences à mobiliser ».

Une réflexion sur les trajectoires de carrière des DGS

Frédéric Dehan indique, à News Tank, qu'une réflexion sur la trajectoire de carrière des DGS d'université est en cours :

« Est-ce que le schéma imposé consiste à postuler sur d'autres postes de DGS, dans des établissements de taille supérieure par exemple, ou s'orienter vers d'autres environnements, les services déconcentrés, l'administration centrale ? », se demande-t-il.

Selon lui, l'accès aux autres fonctions publiques peut également être envisagé, mais cela implique de développer les dispositifs de formation « mixte », associant les autres écoles de service public.

Les DGS d'universités, des fonctions attractives

« Nous constatons désormais l'arrivée de cadres provenant d'autres fonctions publiques, tout particulièrement de la territoriale, d'administrateurs territoriaux, à des postes dans de grands établissements, sur des fonctions de DGS le plus souvent », indique Frédéric Dehan.

Il explique ces arrivées par une attractivité renforcée du métier, notamment due à la revalorisation du décret statutaire des DGS, et « la mise à niveau de l'indemnitare, au travers du Rifseep ».

« Fluidifier les parcours et expériences multiples »

En revanche, il note que « la trajectoire inverse, de l'ESR vers d'autres fonctions publiques, reste encore marginale ».

« Finalement, il est impératif de se demander comment matérialiser et concrétiser la fluidification des parcours et expériences multiples, que tout le monde appelle de ses vœux, ministère comme associations métiers. »

Selon lui, ces mobilités interfonctions publiques « se révèlent très compliquées, particulièrement dans l'ESR et l'éducation nationale ». Il constate que les mobilités au sein du ministère sont également rares :

- « Peu de cadres supérieurs exerçant en rectorat viennent en université,
- peu de DGS d'université viennent en administration centrale,
- et très peu de cadres d'administration centrale vont vers les universités. »

Les transformations du paysage de l'ESR impliquent des mobilités

« Dès lors qu'il y a fusion, par définition, un ou deux collègues perdent leur poste, nous avons donc une attention particulière à avoir dans ces situations, délicates humainement », déclare Frédéric Dehan.

Il précise que dans la majorité des établissements expérimentaux en cours de création, des entités conservent leur personnalité morale et juridique et donc leur DGS.

S'adapter à un nouvel environnement

La loi de transformation de la fonction publique, promulguée le 06/08/2019, supprime le principe réservant aux personnels titulaires les emplois pérennes de la fonction publique.

« Ces postes peuvent désormais être occupés par des contractuels, et cela concerne aussi les postes de DGS », précise Frédéric Dehan.

« Cela ajoute de la complexité dans le système. Nous nous demandons quel signal est donné aux "recruteurs" que sont les présidents d'université. Quelles seraient les arguments qui justifieraient le recours à un contractuel pour un poste de DGS, et quelles compétences seraient alors recherchées, comparativement à celles des titulaires ? »

De plus, selon le président de l'ADGS, « nous prenons conscience que l'environnement a bougé et qu'il est nécessaire de s'y adapter ». À ces changements s'ajoutent les difficultés de prise en compte des spécificités des cadres supérieurs de l'ESR notamment dues à leur nombre peu important, indique-t-il.

Durant le séminaire du 27/11, il déclare que les « revues de cadres » ont été évoquées. L'ADGS souhaite que ces entretiens se développent pour les directeurs généraux des services.

« Ces entretiens de carrière existent pour certains cadres supérieurs des services déconcentrés et de l'administration centrale, mais n'existent pas pour l'instant pour les cadres de l'ESR », précise-t-il.

ADGS : reconduction des élus nationaux du CA ; élection du bureau en janvier 2020

L'assemblée générale de l'ADGS du 27/11 portait sur le renouvellement des membres du conseil d'administration.

« Le CA de l'association est composé de 16 membres : huit sont des coordinateurs territoriaux, huit autres sont élus par l'AG au niveau national », précise Frédéric Dehan.

Parmi les huit élus nationaux, sept sont réélus. Géraud de Marcillac, DGS de l'Université Rennes 1, est membre entrant au CA.

Concernant le bureau, seule la réélection du président a eu lieu. *« Lors du prochain CA, en janvier 2020, nous finaliserons la composition du bureau de l'association »,* indique-t-il.

Les priorités de l'ADGS en 2020

Les enjeux RH, un point saillant pour l'association

Frédéric Dehan indique que les enjeux liés aux ressources humaines sont « un point saillant pour l'ADGS ». L'association organise un rendez-vous de travail avec Vincent Soetemont, [DGRH](#) du [Mesri](#) et du [MENJ](#), fin décembre 2019.

« Nous évoquerons entre autres le sujet des emplois fonctionnels pour les [DG](#) adjoints, qui constituent des emplois peu attractifs en termes de grille indiciaire, notamment pour les collègues venant d'autres fonctions publiques », déclare-t-il.

Par ailleurs, l'ADGS souhaite aborder les conditions d'éligibilité pour pouvoir postuler aux emplois du groupe supérieur des établissements : « En effet, ces dernières sont très restrictives et empêchent certains DGS expérimentés de candidater. »

Développer la visibilité et l'influence de l'association

L'ADGS a revu son modèle économique en 2016, avec le passage à une cotisation institutionnelle, ce qui permet, selon Frédéric Dehan, « d'être plus ambitieux ». Ainsi l'association réfléchit « aux moyens à mettre en œuvre pour être plus visible ».

« Nous devons nous doter de moyens pour communiquer, produire des notes, développer notre influence. »

Les moyens financiers acquis par la refonte du modèle économique de l'ADGS doivent permettre de doter l'association de ressources humaines permanente. Selon lui, « ce n'est donc plus une question de moyens, mais une question organisationnelle ».

En outre, l'ADGS souhaite développer l'organisation de journées propres à l'association :

« La prochaine devrait porter sur les enjeux de la recherche et dans quelle mesure les DGS peuvent contribuer à la mise en place de la [LPPR](#) », déclare Frédéric Dehan.

Renforcer les liens avec les autres acteurs de l'ESR

Le DGS de l'Unistra souhaite que l'association « ait des contacts les plus réguliers possible avec d'autres associations métiers comme celles des [DAF](#), des [DAJ](#), des agents comptables, des directeurs des [SI](#). Nous souhaitons développer plus de fluidité et d'échanges entre les différents bureaux ».

Par ailleurs, il déclare avoir reçu la proposition d'Anne-Sophie Barthez, [Dgesip](#), lors du séminaire du 27/11, de « renforcer les contacts et échanges entre l'ADGS et la direction dont elle a la responsabilité ».

Frédéric Dehan



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Association des DGS Président	Janvier 2018	Aujourd'hui
Université de Strasbourg Directeur Général des Services	Mai 2011	Aujourd'hui
Université de Strasbourg Directeur général adjoint aux ressources	Mai 2009	Mai 2011
INSA Strasbourg Secrétaire général	Septembre 2003	Avril 2009

Fiche n° 12534, créée le 17/07/15 à 19:10 - MàJ le 10/01/18 à 10:33

Association des DGS



Fiche n° 4209, créée le 16/06/16 à 05:01

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »